

Noyarey

NUMÉRO 20 3^E TRIMESTRE 2014

actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

De nouveaux rythmes scolaires pour nos enfants



Animation du village : Le Comité des fêtes vous accueille toute l'année

Tag : un nouveau plan de transport dès la rentrée

APJNV : des activités pour tout l'été



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1 6 juin

Soirée des mamans

A l'occasion de la fête des mères, Elisabeth Vezzu, vice-présidente du CCAS et Denis Roux, maire de Noyarey ont reçu les mamans de l'année en mairie afin de leur remettre un bouquet de fleurs. Auparavant, les membres du CCAS leur avait distribué l'invitation en mains propres, ce qui fut l'occasion d'échanger avec elles.

2 13 juin

Passage du Critérium du Dauphiné

Le Critérium est la course de préparation au Tour de France qui passera à Noyarey le 18 juillet prochain. Les coureurs ont traversé le village à toute allure sous le regard des habitants et des écoliers venus les admirer le temps d'une pause scolaire.

3 18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

74 ans plus tard, le souvenir de l'appel du Général de Gaulle lancé depuis Londres continue d'être commémoré. Les associations d'Anciens Combattants ainsi que des représentants du conseil municipal et des habitants se sont retrouvés pour une lecture de celui-ci par Sandrine Scolari, conseillère municipale.

4 19 juin

Assemblée Générale de l'association du don du sang

A cette occasion, Denis Roux a remis au nom de la municipalité, deux trophées à Annie Martin-Cocher et Jean-Michel May pour 100 dons chacun.

5 20 juin

Signature des contrats des jobs vacances

Comme chaque année la commune accueille à l'occasion des vacances d'été des jeunes de 16 et 17 ans afin de leur permettre de bénéficier d'une première expérience professionnelle rémunérée. Ceux-ci sont accueillis au service entretien et restauration sous la responsabilité de Tatiana Mathieu et de Florence Zanco pour cette mission.

6 27 juin

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Gisèle Frier, adjointe à la vie scolaire et Denis Roux ont remis 26 dictionnaires et clés USB aux couleurs de la commune aux élèves de l'école élémentaire rentrant au collège.



Sommaire



dossier

4-5

la commune
au quotidien

6-10

c'est ma planète

11

du côté
des services techniques

12

du côté
des associations

13-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu



n°20 3^e TRIMESTRE 2014

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédacteur en chef : Sandrine Scolari
Responsable de la communication : Eric Chassery
Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Nathalie Bellon, les associations de la commune

Crédit photos : Mairie, EC, Nathalie Bellon, DR
Comité de lecture : Marie-Agnès Suchel, Annick Chevallet
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO



Les vacances sont arrivées et il est important d'en profiter. Néanmoins, les services municipaux et les élus préparent déjà la rentrée et ses nouveaux rythmes scolaires. Je suis heureux que nos efforts collectifs soient récompensés, et je tiens à remercier en ce sens Gisèle Frier, mon adjointe à la vie scolaire, Tatiana Mathieu la coordinatrice enfance/jeunesse en mairie, les directeurs et les enseignants des écoles et bien sûr les parents d'élèves. Notre implication a permis d'aboutir, avec les services du rectorat, à des rythmes

scolaires qui laissent la place à des activités constructives pour l'enfant. Nous mettrons en place dès la rentrée un comité de suivi qui sera chargé de faire un retour objectif sur ces nouveaux rythmes.

Les vacances vont aussi laisser place à une nouvelle période pour la municipalité, loin des querelles électorales. Le tribunal administratif de Grenoble a débouté en juin la requête formulée par la tête de liste de l'opposition qui souhaitait voir l'élection municipale annulée. Tous ses griefs ont été rejetés par des juges qui ne se sont pas laissés prendre par certains talents oratoires. Gageons maintenant que l'opposition soit désormais dans une démarche constructive pour la commune.

Un nouveau permis de construire a été déposé pour notre future salle polyvalente. J'ai souhaité que le service urbanisme et l'architecte du projet réexaminent ce dossier, ce qui a forcément pris du temps, afin de garantir tout éventuel contentieux avec un riverain. Je pense particulièrement au corridor écologique et au nombre de places de parking. Je le rappelle, cette salle est une urgence pour le monde associatif et j'espère désormais que l'intérêt général ne sera pas oublié au profit d'intérêts particuliers. Je remercie à cette occasion les élus qui soutiennent le projet et qui participent à la recherche de subventions pour le financement de cette salle.

Vous le savez, Noyarey est partiellement classée au sein du Parc Naturel Régional du Vercors. En accord avec les maires du plateau, j'ai proposé ma candidature à la présidence. Malheureusement, le contexte difficile lié à un scrutin disproportionné (les conseillers régionaux pèsent 7 voix chacun lorsque les maires n'ont qu'une voix) a abouti à l'élection de Catherine Brette que je félicite. Ce mandat aurait permis une véritable présence des maires au cœur du parc, nous continuerons néanmoins d'être constructifs pour le territoire.

Place désormais aux vacances ! Le dispositif que nous avons mis en place "voisins vigilants" permettra, j'en suis certain, d'assurer une surveillance complémentaire aux mesures de la police municipale et de la gendarmerie. Un élu sera également présent tous les jours de l'été pour assurer un lien avec les habitants.

Je vous souhaite d'excellentes vacances à tous, et de très bons moments aux jeunes qui partent avec l'APJNV. Je sais leur programme chargé avec de nombreuses activités !

- ▶ *Merci à tous pour votre implication pour les rythmes scolaires*
- ▶ *La phase électorale est désormais terminée avec le rejet du recours de l'opposition*
- ▶ *La salle polyvalente verra très prochainement le jour avec un nouveau permis de construire*

Denis Roux
Maire de Noyarey

De nouveaux rythmes scolaires pour nos enfants

Interview de Gisèle Frier, adjointe au maire chargée de la vie scolaire, de l'enfance, de la petite enfance et des affaires juridiques.



Quels sont les changements majeurs qui interviendront à la rentrée ?

Le décret Peillon du 24 janvier 2013 a voulu modifier la journée scolaire des écoliers de maternelle et d'élémentaire en raccourcissant les heures de classe de 45 minutes journalières. Avec ce laps de temps les élèves pourront bénéficier d'activités péri-éducatives de découvertes culturelles, artistiques, sportives, et récréatives qui restent à la charge des communes. Ces dernières pouvaient demander une dérogation pour ces 45 minutes en les regroupant, ce que Noyarey a sollicité mais qui a été rejetée le 25 mars 2014 par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Nous voulions que les enfants aient classe, les lundis et mardis comme actuellement, c'est-à-dire de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 afin qu'ils puissent continuer à bénéficier de la piscine le lundi après-midi et grouper les 45 minutes sur 2 jours en proposant 1h30 d'activités péri-éducatives. Nous demandions aussi aux associations d'intervenir sur ces temps de découvertes. La DASEN a émis un avis favorable le 20 juin 2014 après permutation du jeudi par le mardi.

Les nouveaux horaires

A la rentrée nos enfants auront classe le mercredi matin et finiront à 15h les mardis et vendredis, les activités péri-éducatives seront de 15h à 16h30 soit :

- Lundi et jeudi classe de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.
- Mercredi classe de 8h30 à 11h30.
- Mardi et vendredi classe de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30 activités péri-éducatives.

De quelle manière la mairie s'est-elle impliquée dans la mise en forme de cette réforme? Quel a été le calendrier suivi ?

Nous avons rencontré les enseignants le 29 janvier 2013 afin de constituer un groupe de travail réunissant les parents d'élèves, les enseignants, les deux Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, la responsable du service enfance jeunesse, le Maire et moi-même. Ce groupe s'est réuni dès le 5 février 2013. Nous avons organisé une réunion publique à l'école le 12 février 2013 puis fait envoyer un questionnaire aux parents afin de définir la 1/2 journée supplémentaire de classe (mercredi ou samedi). Nous demandions aussi de préciser si les parents souhaitaient l'application de la réforme dès septembre 2013 ou seulement en septembre 2014. A une très forte majorité, ils ont décidé de repousser ces aménagements à la rentrée scolaire 2014.

Après avoir demandé une dérogation pour une application en 2014, nous avons participé à toutes les réunions de travail de la Métro relatives à l'aménagement des rythmes scolaires.

Le 2 septembre 2013, a été organisée une réunion avec les enseignants pour leur proposer de grouper les 45 minutes journalières sur 2 jours. Nous avons rencontré les parents en réunion (par classe en élémentaire et en réunion d'école en maternelle) en septembre 2013 afin de leur proposer de grouper les 45 mn sur 2 jours et afin de déterminer qui assisterait au nouveau groupe de travail (nous voulions travailler par classe alors que le groupe précédent n'avait pas un représentant de chaque classe).

Le nouveau groupe s'est réuni le 26 septembre. Dans le même temps je commençais les échanges avec les élus chargés de la vie scolaire au niveau du SIRD (Syndicat Intercommunal de la Rive gauche du Drac) afin de faire le point entre ceux qui avaient commencé à appliquer ces nouveaux rythmes et ceux qui le feraient en septembre 2014.

Une deuxième réunion publique a été organisée le 17 décembre 2013. Nous avons ensuite rencontré les associations pour leur proposer de participer sur les temps péri-éducatifs. Nous avons demandé ensuite un conseil d'école

extraordinaire dans chaque établissement le 23 mai 2014 pour soutenir notre projet commun. Lors de toute cette année nous avons informé régulièrement les parents d'élèves sur leur site Internet et sur celui de la mairie.

Au final, êtes-vous satisfaite de l'organisation retenue par les services du rectorat ?

Oui, il s'agit là d'une très grande satisfaction même s'il a fallu intervertir le jeudi par le mardi pour faciliter la mise en place de stagiaires pour la DASEN. On a toujours pensé que sur 45 mn, il faudrait compter 15 mn de récréation et 30 mn d'activités. Aucun intervenant n'aurait voulu participer durant 30 minutes et la plupart des parents n'auraient pas pu venir chercher leurs enfants à 15h45 ; donc l'enfant aurait dû rester à l'école et sur 30 minutes, seule une garderie pouvait être mise en place.

Les autres communes qui proposent des activités les organisent jusqu'à 17h voire 17h30. Nous avons toujours refusé cette possibilité puisqu'actuellement seuls 10 % des maternelles et 14 % des élémentaires restent à l'école après 16h30 en périscolaire. La réforme propose de raccourcir le temps à l'école et non pas de le rallonger, nous avons donc choisi de favoriser des activités de découvertes pour les enfants et de maintenir les 6 classes qui bénéficient de la piscine à ce jour.

Certes nous avons choisi la difficulté de chercher des intervenants, mais c'est plus réjouissant de savoir que l'on va permettre à ces enfants d'éveiller leurs sens, leur personnalité, leur faire découvrir de nouvelles activités.

C'est de plus un projet commun avec un très large consensus depuis le départ et tout au long du parcours avec l'ensemble des parents d'élèves, les enseignants, les DDEN. Les parents ont lancé une pétition qui a recueilli 115 signatures (les deux écoles comptent 198 enfants). Les deux conseils d'école ont voté ces horaires à la grande majorité pour l'élémentaire : tous les membres ont voté pour (moins une abstention liée à un droit de réserve) et en maternelle tous les membres ont voté unanimement ce projet ! ■

Budget 2014 : *Ambition, maîtrise et qualité de vie*

Dans un contexte économique contraint et la stagnation voire les baisses des concours de l'Etat, notre anticipation et notre démarche responsable et pragmatique depuis toujours, sont des atouts reconnus par nos partenaires institutionnels.

Ce budget primitif 2014 est le fruit d'un travail méthodique et collectif, en voici les grandes lignes :

Maitrise :

- ▶ Pas d'augmentation des taux d'impositions communaux pour la 6^e année consécutive.
- ▶ Baisse des charges de gestion courante de plus de 2,5 %
- ▶ Prise en compte des surcoûts liés aux nouveaux rythmes scolaires

Ambition et qualité de vie

- ▶ Démarrage de la construction de la salle polyvalente
- ▶ Aménagement de la nouvelle rue Jorquera
- ▶ Démarrage de la dernière tranche de l'entrée sud de notre village.
- ▶ Deux enveloppes budgétaires mises en place pour le projet "bureau ou agence" postale et celui des accès aux personnes à mobilité réduite

Ce budget voté le 24 avril s'équilibre en :
fonctionnement à 2 478 000 €
investissement à 3 463 000 €

Les principales actions 2014

Le personnel communal

Grâce aux nouveaux locaux des services techniques, nos agents donnent leur pleine mesure dans la réalisation des nombreux travaux et tâches et cela sans appel à la sous-traitance, source de très fortes économies. Les divers services vont être dotés en matériel informatique et logiciels (22 000 €) et en matériel et outillage pour 12 000 €.

Sport et animation

L'entretien et l'agencement du gymnase et celui des terrains continuent (19 000 €) en sachant que la grande majorité des interventions d'aménagement sont réalisées par nos services. Nous avons pu satisfaire aux demandes de subvention de nos associations pour près de 61 000 €. Nous tenons à les remercier pour leur démarche responsable qui permet, à budget quasi constant, de répondre aux souhaits de chacune d'entre elles et cela depuis de nombreuses années.

L'école et le périscolaire

Cette année la mise en place des nouveaux rythmes scolaires vient gréver notre budget de près de 10 000 € et cela représente le tiers du coût en année pleine.

Le livre d'auteur, les films de protection solaire de l'école élémentaire, son chauffage extérieur et le matériel d'éveil représentent 15 000 € ; à cela il convient d'ajouter la mise à niveau de la salle informatique de l'école primaire. Les travaux d'entretien nécessaires seront réalisés par nos services techniques. Enfin plus de 40 000 € ont été alloués en faveur des jeunes, sans oublier le 4^e Forum jeunesse.

Le développement durable

Le plan pluri annuel d'investissement de l'éclairage public dispose cette année d'un montant global de près de 50 000€ et 21 000 € en entretien. D'autre part, la remise à niveau du cœur de chauffe de la chaufferie bois a été budgétée pour 20 000€ et cela après 7 ans de fonctionnement.

L'entretien et la mise en valeur de notre commune

Les interventions concerneront les voiries et réseaux pour plus de 50 000€, les entretiens et investissements divers pour près de 45 000€, l'embellissement (mobilier urbain et signalisation pour 19 000€ dont le nouveau panneau lumineux) et les actions en faveur du fleurissement de notre village pour 9 000€.

Solidarité

Cette année la subvention communale au CCAS est de 16 800€, avec toujours cette volonté d'être auprès de ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin.

Pour terminer il convient d'indiquer qu'au dernier conseil municipal du 16 juin dernier nous avons voté les comptes administratifs 2013. Chacun des budgets présente un résultat définitif excédentaire.

Budget principal :	+ 120 014 €
Budget de l'eau :	+ 35 403 €
Budget cabinet médical :	+ 40 981 €
Budget du CCAS :	+ 1 536 €

Nous avons voté aussi l'emprunt de la salle des fêtes auprès de la Caisse d'Epargne.



Compte tenu de la haute qualité environnementale de notre projet, celui-ci a été éligible auprès de la Banque Européenne d'Investissement : soit un emprunt de 785 300 € sur 15 ans à 3,09 %. L'échéance annuelle en 2015 sera de 65 600 €. Durant les années 2015, 2016 et 2017 notre désendettement cumulé (fin d'anciens emprunts) sera de 67 000 €. Ainsi en 2018 la charge financière de nos emprunts sera inférieure à l'année 2014. Cet emprunt représente 40% du financement de la salle, les 40% suivants seront couverts par les subventions et les 20% restants seront assurés par notre autofinancement.

Le cabinet médical

L'arrivée de notre nouveau médecin nous a permis cette année de baisser la subvention du budget principal. L'objectif est à présent de pouvoir louer les locaux restants afin d'atteindre l'auto-équilibre de ce budget.

Le budget de l'eau

Pour 2014 au-delà de l'équilibre requis le résultat de clôture excédentaire 2013 permettra de couvrir les investissements nécessaires à l'entretien et l'évolution de notre réseau. Compte tenu de la prise de compétence de l'eau par la future métropole (arrêtée par la loi au 1^{er} janvier 2015), nous agissons au quotidien dans l'intérêt général, pour le respect de notre commune et de nos concitoyens et afin que nos remarques soient prises en compte.

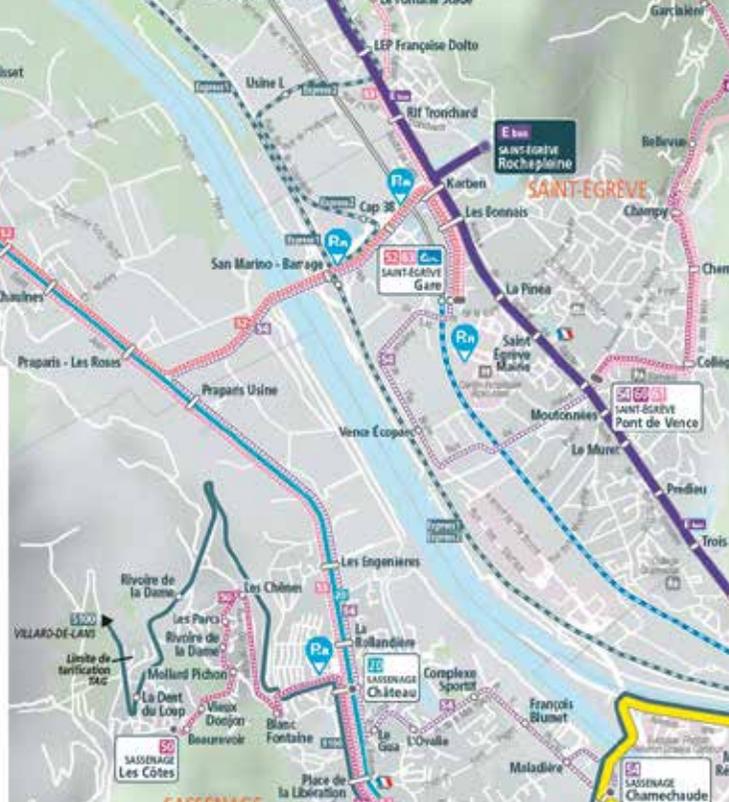
Didier Custot,
adjoint au maire chargé des finances
et David Rossi,
conseiller municipal délégué aux finances

TAG : un nouveau plan de transport dès la rentrée

2014 est une année marquante dans la vie du réseau de transports de l'agglomération grenobloise, comme il en connaît exceptionnellement. Sous l'impulsion du Syndicat Mixte des Transports en Commun de Grenoble (SMTC), il va en effet connaître jusqu'en septembre d'importantes modifications qui vont profondément le remodeler, comme la mise en service de la ligne E et le prolongement de la ligne B ainsi que la réorganisation du réseau de bus (6 lignes Chrono, 12 lignes Proximo et 28 lignes Flexo).

Ce qui va changer sur Noyarey

- ▶ **Une ligne Proximo 20** (Seyssinet-Pariset Hôtel de Ville / Sassenage Château / Veurey-Voroize Mairie)
Avec une fréquence de 20 minutes en remplacement de la ligne 56, son itinéraire est ajusté pour assurer des dessertes complémentaires aux lignes Tram et Chrono, avec lesquelles elle est en correspondances aux principaux arrêts du réseau. Elle permet une connexion efficace sur les lignes de tramways A et C.
- ▶ **Principaux pôles générateurs desservis** : ZI Actipole, zone commerciale La Poya, ZI Les Vouillants, parc Karl Marx.
- ▶ **Établissements scolaires desservis** : lycée Aristide Bergès, LEP Jacques Prévert, LT Deschaux, collège Fleming.
- ▶ **P+R** : Seyssinet-Pariset Hôtel de Ville, Sassenage Jean Prévost.



▶ Trois lignes Flexo :

- F52 entre Veurey Mairie et Saint-Egrève gare via Noyarey, à la demande des maires de Veurey et de Noyarey.
 - F53 entre le Parc des Biches et la Fontaine La Poya.
 - F54 avec un nouveau terminus à Saint-Egrève-Pont de Vence.
- Accessibles à tous les voyageurs, avec la tarification TAG en vigueur, ces lignes fonctionneront en services réguliers en heures de pointe et à la demande en heures creuses, pour lesquels il est nécessaire de réserver préalablement à son déplacement. Les réservations s'effectuent, jusqu'à 2 heures avant le déplacement, sur le site tag.fr ou en appelant le 04 38 70 38 70, le nouveau numéro unique du réseau TAG en service à partir du 1^{er} juillet.

Concertation entre la municipalité et les assistantes maternelles



« La refonte des rythmes scolaires amène à repenser les différents modes de garde des enfants sur la commune. C'est dans ce contexte que nous avons souhaité revenir vers les parents pour évaluer leurs besoins concernant le service périscolaire » explique Gisèle Frier, adjointe en charge de la politique enfance. Sur les 198 questionnaires distribués, 38 parents pour 52 enfants ont répondu à l'enquête. Parmi eux 4 familles ont exprimé le souhait d'élargir les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir, 7 (13 enfants) sont intéressés pour le matin uniquement

et 7 (12 enfants) seulement pour le soir et que 17 familles pour 24 enfants souhaitent le maintien des horaires actuels. « La volonté de la municipalité est de répondre à un service public adapté sans avoir pour conséquence de réduire le temps de travail des assistantes maternelles agréées. Nous devons préserver les intérêts de chacun mais également celui des enfants. La réforme des rythmes scolaires vise à réduire leur temps de travail scolaire, sans pour autant allonger leur journée de présence en collectivité ». Dans ce contexte, Gisèle Frier a souhaité rencontrer les 17 assis-

tantes maternelles agréées de la commune. Mardi 17 juin, 11 d'entre elles ont répondu présente. Cette rencontre, a permis de faire un premier état des lieux, de leurs places disponibles pour la rentrée prochaine, mais aussi d'aborder l'impact que pourrait avoir sur leurs emplois, les modifications d'horaires des temps périscolaires, avec une extension éventuelle des garderies du matin et du soir.

Après concertation, il apparaît qu'en élargissant les temps d'accueil des garderies du matin et du soir, la commune se substituerait aux assistantes maternelles agréées et pourrait les mettre en difficulté. Le 2^e objet de cette réunion avec les assistantes maternelles était de parler de leurs besoins. Leur nombre insuffisant ne permet pas de créer sur la commune un RAM (Réseau d'Assistants Maternelles), mais elles souhaiteraient quand même avoir un lieu où se retrouver, autour de thématiques comme la déclaration d'impôts, les menus pour les enfants, la découverte d'ateliers bricolages ou des formations spécifiques. Des projets sont à l'étude. A suivre donc... ■ NB

L'ENFANCE-JEUNESSE À NOYAREY

Portraits d'agents

Tatiana Mathieu, coordinatrice enfance jeunesse, responsable du service entretien et directrice de l'APJNV

Tatiana est arrivée en mairie en 1999 au service entretien de la commune. Elle avait également pour mission la responsabilité du périscolaire maternelle. En 2008, suite aux évolutions du Contrat Temps libre et l'obtention de son BPJEPS Loisirs tout public, Tatiana devient Coordinatrice enfance jeunesse. Elle a en charge le service le plus important en terme d'effectifs avec pas moins de 14 agents (animateurs permanents, vacataires, ATSEM, éducateur sportif et agents d'entretien). Ces derniers assurent pour la plupart des tâches liées à la fois à l'entretien et à l'animation puisque plusieurs sont titulaires d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). La polyvalence est ici à saluer. Les missions de Tatiana sont d'une part municipales avec la gestion des temps périscolaire, la gestion du Contrat Enfance Jeunesse et la mise en

place de la politique jeunesse de la commune. D'autre part, Tatiana est directrice de l'Accueil de Loisirs, de l'APJNV (association pour la jeunesse de Noyarey et Veurey-Voroize). Tatiana affectionne tout particulièrement ces fonctions où la relation humaine est le maillon indispensable pour permettre aux jeunes de passer d'agréables vacances et d'en garder des souvenirs inoubliables.

Laurent Saunier, responsable périscolaire et directeur adjoint de l'APJNV

Depuis 2007, Laurent a rejoint la mairie et forme un binôme efficace avec Tatiana, tant sur le plan du périscolaire avec la gestion d'une équipe de 12 personnes le midi, qu'au sein de l'APJNV.

Les compétences de Laurent sont multiples : la moitié de son temps est dédiée à la mairie au service enfance/jeunesse, avec une partie périscolaire mais également de multiples projets menés en collaboration avec les jeunes (projet 13/15, projet graff ou



encore forum jeunesse), l'autre moitié de son temps est consacrée à l'APJNV.

Ces années passées au service de la Mairie ont permis à Laurent de développer ses qualités relationnelles avec les différents acteurs du service, que ce soit les jeunes mais aussi les adultes. Néanmoins sa priorité reste l'écoute des enfants et il attache une importance toute particulière à la notion éducative lors des différents moments d'animation de la journée. ■

ZOOM SUR...

l'APJNV



Un accueil de loisirs et des séjours de vacances intercommunaux ambitieux !

L'APJNV, association créée en 1998, a pour but de dynamiser, développer et gérer les actions de loisirs éducatifs en faveur des jeunes des communes de Noyarey et Veurey-Voroize. Cette année encore le nombre d'activités est important et le succès est au rendez-vous à l'image des séjours à Argelès (36 jeunes) ou à Lisbonne (24 jeunes). Tatiana et Laurent déploient des efforts importants afin d'organiser des vacances dont les jeunes se souviendront longtemps et pour ce faire s'entourent d'une équipe solide. Au sein de cette équipe nous retrouvons Jérémy Locatelli, animateur depuis un an au service enfance jeunesse, mais aussi des animateurs vacataires comme Sévrine et Marine cet été, deux jeunes qui ont-elles-mêmes fréquenté l'APJNV. Edwige quant à elle sera comme toujours du voyage pour le séjour à Lisbonne. Pour plus d'informations vous pouvez retrouver tous les programmes de l'APJNV au service enfance-jeunesse (Maison des associations) ou sur le site Internet de la mairie à la rubrique dédiée. ■

SÉCURITÉ

Devenez voisins vigilants



Depuis le 20 mars dernier le quartier des Bauches a signé une convention avec la gendarmerie de Sassenage dans le cadre d'un dispositif nommé "voisins vigilants". Ce cadre légal permet en s'appuyant sur la vigilance des voisins d'un même lotissement, de lutter contre la délinquance et les cambriolages. Afin d'étendre éventuellement ce dispositif à d'autres quartiers de la commune et sur la demande de nucléotains, une réunion d'information était organisée le 12 juin en présence du major Petitcolin, commandant de la gendarmerie de Sassenage. Cela a permis de mieux comprendre

l'intérêt et les enjeux du dispositif.

Damien Guiguet, adjoint à la sécurité de Meylan, était invité pour témoigner. Depuis un an, une expérience similaire est menée sur sa commune, dans le quartier de la Plaine Fleurie où ils ont enregistré une baisse de plus de 50 % des cambriolages. Le dispositif aurait donc bien un effet dissuasif sur les cambrioleurs.

Si ce projet vous intéresse, ou si vous souhaitez devenir à votre tour "voisins vigilants" de votre quartier, faites-vous connaître auprès de la mairie. ■

NB

AAPPMA

La fête de la pêche

Samedi 7 juin, l'étang des Perrières s'est transformé en une immense rencontre d'enfants et d'apprentissage de la pêche. L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Veurey-Noyarey organisait sa grande Fête de la pêche et pour une quarantaine d'enfants, elle avait concocté un programme très halieutique.

En premier lieu les enfants ont reçu du matériel : une canne, sa ligne, et des appâts. Puis, entourés de leurs parents, ils ont découvert la précision et l'art de la patience. Mais le poisson ne s'est pas fait beaucoup attendre. Il faut dire que la veille, 50 kg de truites avaient été lâchées. Les bouchons n'ont pas tardé à s'enfoncer sous l'eau et les premières prises sont arrivées sur la berge, accompagnées des larges sourires des pêcheurs en culottes courtes.

"L'objectif de cette manifestation est bien de promouvoir la pêche chez



les jeunes, en les initiant d'une part à la pêche en eau douce et en leur permettant de découvrir leur environnement pour mieux le préserver" confie Hervé Bonzi, le président du club. Les enfants sont tous repartis les bourriches pleines de poissons et les poches pleines de cadeaux offerts par le club et la fédération de pêche. ■

NB

COMITÉ DES FÊTES

Succès pour le vide-greniers



De plus en plus d'objets de consommation courante vivent une seconde vie, qu'ils soient revendus, empruntés ou tout simplement donnés ! Peut-être en partie en raison de la crise, on observe une série de nouvelles pratiques d'achat qui s'inscrivent peu ou prou dans des logiques de développement durable et c'est tant mieux. Vélos, livres, jouets et vêtements d'enfants s'échangent de plus en plus sur les brocantes. Plus économes, les consommateurs deviennent du même coup "éco-responsables" ce qui explique sans doute le succès grandissant du vide-greniers,

organisé par le Comité des Fêtes chaque année. Il a rassemblé, le 15 juin dernier 115 exposants, un record ! Les stands étaient installés sur les parkings de l'école et du gymnase et s'étiraient tout le long de la route de la Vanne. Tout le monde y a trouvé son compte, que ce soit les acheteurs, quémandant un bien peu coûteux ou les vendeurs, fiers et enrichis par leurs biens inutilisés depuis trop longtemps. "La veille de la manifestation, des exposants voulaient encore s'inscrire. C'est la première fois que je dois refuser du monde", confiait Annie Henry, la présidente du Comité des Fêtes. ■

NB



EHPAD : un atelier théâtre organisé

Il n'y a pas d'âge pour faire du théâtre ! C'est le pari engagé par Remy Soulbier, étudiant stagiaire à L'Ehpad des Vergers, qui a mis en place dernièrement un atelier Théâtre. Ainsi Messieurs Jenoul, Cholat et Mmes Daguet et Herter se sont donnés la réplique dans la Partie de Cartes de Pagnol et Mmes Cuvier et Bernard ont joué un extrait du docteur Knock devant les résidents. ■

Dans le haut du village, c'est 30km/h !

La partie haute de Noyarey a son charme avec les vieilles pierres et ses rues étroites, mais cela impose des consignes de sécurité particulières. Ainsi la vitesse de circulation est limitée à 30km/h, ce qui n'est pas toujours respecté, particulièrement dans la descente du Maupas. Un radar pédagogique avait été installé, des contrôles suivront.

Fleurissement

Le concours de fleurissement organisé par la commune permet aux Nucérétais de mettre en valeur leurs réalisations florales. Plusieurs catégories ont été créées : maisons fleuries, fermes fleuries, balcons fleuris et commerces fleuris. Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 12 juillet afin que le jury vienne noter vos réalisations.

Tour de France

Attention à la fermeture de la route départementale. Le vendredi 18 juillet le Tour de France traversera Noyarey dans le sens Veurey-Sassenage. De ce fait, la route départementale sera fermée à la circulation et au stationnement de 13h à 16h. Prévoyez les perturbations et notamment la traversée de cette route.

La santé à Noyarey

La santé à Noyarey ce sont des professionnels à votre service, au sein du pôle médical rue de l'Eyrard ou ailleurs sur la commune. Dans le premier vous pouvez retrouver un médecin, des infirmières et un kinésithérapeute. Sont également présents sur Noyarey, un dentiste et une pharmacie.

Pensez à l'égagement !

Comme souvent, les propriétaires d'arbres en bordure de propriété et de voies sont appelés à penser à leur égagement. Ce n'est pas simplement une information mais bien une obligation légale afin de garantir la sécurité des véhicules.

NOYAREY AVENTURE

115 participants à la Montée d'Ezy

Après son 2^e trail le 13 avril dernier, l'association Noyarey Aventure a organisé le 4 mai, sa traditionnelle Montée d'Ezy. Elle a accueilli cette année, sur sa ligne de départ, 115 coureurs professionnels ou amateurs qui ont parcouru 10.3 km, dont 7 km de montée en direction des hameaux de Trucherelle, des Veillères et d'Ezy. Un beau dénivelé de 645 mètres pour rejoindre l'arrivée, à 825 m d'altitude. Une épreuve exigeante, qui a mis à rude épreuve les habitués des trails, engagés dans la montée d'Ezy grâce au "Challenge Portes du Vercors" qui regroupait plusieurs courses. A souligner, la participation de quelques jeunes Nucérétais, cadets, juniors et espoirs avec Marie Berger, Benoit Robert, Quentin Berthier et Nicolas Roux, 18 ans, qui termine premier de sa catégorie en 1h05'18". La course des plus petits, organisée le long de la route de



la Vanne, a rassemblé, elle, 50 participants. Tous ont reçu des médailles.

La Montée d'Ezy, créée il y a plus de 20 ans, par Guy Reboul, perdure grâce à l'engagement d'une poignée de bénévoles de Noyarey Aventure, tous passionnés de course à pied. ■

NB

ECOLES DE NOYAREY

Concours "A l'école à vélo"

La règle était simple ce jour-là, pas de voiture à l'école ! On pouvait venir à pied, en trottinette, à vélo, à cheval ou en chèvre mais surtout pas en voiture, pour participer au 11^e concours, "Allons à l'école à vélo !". Organisée par l'ADTC, (association pour le développement des transports en commun) à l'occasion de la Fête nationale du vélo, cette manifestation a rassemblé sur l'ensemble de l'agglomération 38 écoles primaires et 4 collèges qui ont relevé le challenge, soit 7794 élèves sensibilisés au développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Noyarey est arrivé deuxième de sa catégorie (établissement de moins de 170 élèves), après Vif, avec un taux de mobilisation de 89.7 %, contre 93.8 % pour Vif. Un score très honorable amélioré tous les ans. La palme revient une nouvelle fois à la classe de Lionel Debernardi avec 100 % des enfants à vélo. ■

NB

ECOLES DE NOYAREY

Fête des écoles



Des chants pour les petits de la maternelle, de la danse, du rap et de l'acrosport pour les plus grands, voilà le menu de la fête des écoles 2014. Un beau spectacle très coloré, composé au élémentaire par les enseignants et Céline Diaz (ETAPS), et laissant la part belle à la créativité des enfants. ■

Ils ont composé leurs chorégraphies sur des musiques de leur choix en y ajoutant quelques accessoires. Une quinzaine de tableaux très variés se sont succédés pendant près de deux heures pour le plus grand bonheur des parents. Les groupes de du restaurant scolaire de la maternelle, ont fait sensation avec leurs histoires de schtroumpfs, de panthères rose ou de marsupilamis, dans leurs magnifiques costumes confectionnés également par Céline Diaz. Comme la fête avait lieu vendredi 20 juin, en pleine coupe du monde de foot, les organisateurs de la kermesse, le Sou des Ecoles, avaient tout prévu en projetant le match de l'équipe de France dans la salle audio de l'école. Histoire de laisser le temps aux enfants de s'amuser un peu sur les stands. ■

NB

ECOLE MATERNELLE

Ils ont écrit un vrai livre !



Exposition des travaux et présentation du travail de l'année

C'est un petit bijou, entièrement réalisé par les élèves de l'école maternelle et leurs enseignants, Emmanuel Carroz, Martine Vincent et Sandra Trebillac !

"Le jardin des histoires", est né de la volonté de travailler avec un auteur, pour écrire des contes avec des enfants non-lecteurs. Un projet audacieux, de 3000 euros, entièrement financé par la commune. Accompagnés pendant 5 séances, de Karine Dupont-Belrhali, auteur de littérature de jeunesse, les enfants ont rédigé oralement, puis illustré cet album de 6 contes. Les histoires sont drôles ou pimentées, elles

respirent la fraîcheur de la petite enfance. L'aventure a commencé dès la rentrée scolaire 2013, autour du jardin de l'école, fil rouge de tout le travail scolaire de l'année. Les enfants y ont planté, des fruits, des légumes et des fleurs. Puis la petite graine a germé, dans leurs imaginaires fertiles, pour donner naissance, quelques mois plus tard, à des histoires rocambolesques, fruits de leur créativité.

Imprimés, grâce à l'OCCE (l'Office Central de la Coopération à l'École), les enfants ont présenté leur travail, lundi 20 juin, et reçu, enfin leur Vrai livre. ■

NB

SEMAINE DU SPORT

Du sport pour terminer l'année



Du 30 juin au 4 juillet, les enfants des écoles de la grande section de maternelle et de l'élémentaire de Noyarey et de Veurey, ont participé à la semaine du sport, organisée en partenariat avec les

enseignants, Céline Diaz, l'APJNV, d'anciens élèves, le service périscolaire et les parents d'élèves. Au menu de cette saison, du badminton, du hockey, du tennis, de l'athlétisme mais aussi du rugby, du foot, du volley et des grands jeux. Pour l'occasion, les élèves du groupe scolaire de Veurey, ont tous été mixés avec ceux de Noyarey, pour constituer les différentes équipes ou groupes en fonction des épreuves à passer. Une belle façon aussi de faire connaissance, surtout pour les futurs 6^e qui seront scolarisés ensemble au collège Fleming de Sassenage, dès la rentrée prochaine.

Et pour terminer l'année scolaire dans le partage et la joie, un goûter a été offert par le sou des écoles. ■

NB

Chemin des Bauches

Le 7 mai dernier, la mairie et plus particulièrement Jean-Marie Camacho, conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la réponse aux habitants, a organisé une réunion publique avec les riverains du projet immobilier situé chemin des Bauches. Ceux-ci ont pu découvrir les plans du promoteur et ainsi comprendre les aménagements qui allaient être réalisés. Un groupe de travail a été constitué avec certains d'entre eux afin de suivre le projet et de faire des propositions pour le quartier.

Plan communal de sauvegarde en exercice

Le 28 mai, les agents et les élus de la mairie ont été appelés à réaliser un exercice dans le cadre du plan communal de sauvegarde. La rupture du barrage de Monteynard était simulée afin que chacun appréhende son rôle en cas de catastrophe. Le but de cet exercice est de prévenir, mais aussi de protéger la population le plus rapidement possible de l'inondation de la plaine qui aurait suivie la rupture du barrage.



Poubelle grise

Depuis le 21 juin et jusqu'au 13 septembre, tous les samedis la poubelle grise sera collectée par les services de la Métro.

Horaires de tonte

Il est rappelé que les travaux et les activités de bricolage ou jardinage ne doivent pas créer de nuisances sonores. Il convient aussi de respecter les jours et horaires d'utilisation suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

Arrivé le mois d'août, votre nez commence à piquer, vous éternuez, vos yeux sont rouges, gonflés et vous avez peut-être même des difficultés à respirer ? Ne cherchez plus, vous êtes sûrement allergiques au pollen d'Ambroisie. Vous faites partie des nombreux rhônalpins touchés par l'allergie.

Depuis environ 20 ans, l'ambroisie est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Un potentiel fléau pour la région Rhône-Alpes qui est la plus touchée avec 6 à 12 % de ses habitants allergiques et près de 3 millions fortement exposés au

pollen d'ambroisie. Pour la seule année 2013, les coûts de santé liés à l'allergie à l'ambroisie s'élèvent à 15.5 millions d'euros.

Les conseils pour lutter contre ce fléau de santé publique :



1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR



2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

www.signalement-ambroisie.fr

L'application mobile Signalement-ambroisie

email : contact@signalement-ambroisie.fr

téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.fr



du côté des services techniques leur actualité

1



2



3



4



5



6



7

Les travaux en images

- Le chalet du tennis a été rénové en respectant les coloris précédemment choisis. [1]
- Le corps de chauffe de la chaufferie bois situé à proximité du gymnase et qui alimente celui-ci a été entièrement reconstruit. [2]
- Rue du Maupas : les eaux pluviales de surface ont été drainées afin de garantir leur écoulement et ainsi protéger les habitations. [3]
- Dans le cadre de la semaine du sport des écoles, les services techniques ont retracé toutes les lignes des terrains ainsi que procédé à une campagne poussée de désherbage. [4]
- Les jeux d'enfants du parc Merone situés derrière la Poste ont été vérifiés et rénovés. [5]
- Le remplacement des portes du gymnase sont en cours de réalisation. [6]
- La pompe du pieu permettant l'arrosage du stade de foot a été remplacée. [7]

Les autres travaux réalisés

- Confection des panneaux de jeux de ballons
- Organisation des manifestations (Fêtons Pâques, Floréart, montée d'Ezy, trail de Noyarey)
- Dépannages: fuite d'eau, câblage bureau mairie, panne électrique au gymnase
- Tonte et fleurissement par le service espaces verts
- Désherbage des rues et du cimetière (sans utilisation de produits phytosanitaires)
- Confection des jardinières de l'école élémentaire

Les travaux à venir

- Bouchage des trous des chemins communaux concassés 0/25
- Vérification des mises aux normes des BAES, équipements sportifs, jeux d'enfants
- Fin août : Achèvement de la rénovation de l'entrée sud de la commune (côté plaine)
- Mi-juillet : campagne d'étanchéité des voiries

ATELIER D'ARTS-PLASTIQUES D'ANNE-LAURENCE TERRASSE

Rentrée prochaine

Ouverture d'un cours d'arts-plastiques pour les enfants

Pour cette prochaine rentrée scolaire, Anne-Laurence Terrasse propose un cours d'arts-plastiques pour les enfants entre 8 et 13 ans. Au rythme d'une séance hebdomadaire (hors vacances scolaires), les jeudis de 16h45 à 18h30, les enfants seront accueillis dans l'atelier. Il leur sera proposé de découvrir les arts-plastiques (peinture, dessin, collage etc.) sur un mode ludique, d'expérimenter techniques et outils liés à la discipline, d'aborder une réflexion sur l'esthétique et les arts au travers des thématiques proposées à chacune des séances. C'est une invitation à l'expression de la

créativité naissante des enfants. La séance se déroulant en fin de journée, après l'école, il sera privilégiée une ambiance calme et détendue, donnant les moyens à chacun de recentrer son attention sur le plaisir de la pratique artistique.

Tarifs et inscriptions : 230 euros pour une année scolaire ou 80 euros le trimestre les participants doivent être munis de leur propre matériel : pinceaux, papiers, crayons divers, peintures acryliques etc.

Anne-Laurence Terrasse,
06 79 05 85 46
686 avenue Saint-Jean - Noyarey



ENCAOZ

Nouvel album d'Olivier Zanarelli

L'association Encaoz a permis à Olivier Zanarelli, chanteur du village, d'enregistrer son nouvel album à Paris, le mois dernier, avec l'équipe artistique de Patrick Bruel et d'Elodie Frégé. Quelques extraits seront bientôt en ligne sur le site www.refletdartistes.fr !

Encaoz remercie la commune de Noyarey qui participe activement à nos côtés au développement de création musicale par une subvention qui nous a été récemment accordée.

Contact : 06 80 58 62 27 - 45, chemin des noyers 38360 Noyarey
direction.encaoz@gmail.com

SCRABBLE

La nuit du scrabble

Où les parties au style décoiffant s'enchaînent du soir au matin, entrecoupées d'intermèdes gourmands : apéro, buffet salé, desserts, soupe à l'oignon, café-croissants. Avec en plus, pour ceux qui veulent jouer le jeu jusqu'au bout, la possibilité de se déguiser. Amusement et rigolade garantis ! Et aussi un TH2, un tournoi homologable en deux parties plus sérieux, puisque les résultats sont envoyés à la fédération et comptent pour le classement des joueurs. L'organisation (une partie le matin, une autre l'après-midi) permet à tous les participants de partager de bons moments le midi. Ils se voient offrir aussi, grâce au "décarcassage" (à ne pas jouer dans une partie de Scrabble) des membres du club, un café-viennoiserie à l'arrivée, un petit cadeau, des récompenses pour les meilleurs du classement mais aussi un lot à choisir pour tous quel que soit leur résultat, et pour terminer la journée, un pot d'au revoir, sans oublier une tombola. Une journée tellement sympathique qu'elle a acquis une belle réputation dans le petit monde du Scrabble et qu'on vient de loin pour en profiter : cette année, les joueurs venaient de l'agglomération grenobloise (6 clubs différents), mais aussi de Voiron, La Côte-Saint-André, Romans, Valence, et même de Thyez (Haute-Savoie).



RANDONNÉES PÉDESTRES DE NOYAREY

Escapade dans le Jura

Robert nous a fait connaître encore une belle région les 3, 4 et 5 mai derniers ! Nous étions 18 personnes à parcourir les sentiers pour découvrir Le Fort de l'Ecluse, perché sur un rocher et dominant le Rhône, les belles forêts coupées par des prairies où paissent les vaches. En empruntant le circuit de "La Forestière", en fin de parcours, nous avons trouvé "la borne du lion", qui a suscité bien des commentaires ! Le troisième jour, une balade fort sympathique nous a conduits au "Pont du diable". Notre gîte, perdu dans la campagne, (pas de dancing) était très agréable ! Merci, Robert, pour ces 3 journées de découverte dans la bonne humeur !



BIBLIOTHÈQUE

Plaisir de lire

Une année cela passe très vite, celle-ci est bientôt terminée, alors un petit mot pour faire un bilan de cette année écoulée. 60 familles sont inscrites et l'abonnement est toujours de 10 €. Grâce à la subvention de la mairie, nous avons pu acheter de nouveaux livres souvent demandés par nos lecteurs, dont "La bible selon le chat" (Philippe Geluck), "L'île de Nera" (Elisabeth George) "Une vérité si délicate" (John Le Carré) et "Les poilus" (Jean Pierre Gueno). Monique et les institutrices de maternelle, Martine et Sandra, ont mis en place "un voyage lecture" avec la classe des grands et des moyens. Les enfants peuvent retrouver ces livres en bibliothèque : "Moi, j'aime papa", "Le cadeau secret", "Pépita", "Pou-poule" et "Le crocodile amoureux". Toutes les classes de maternelle sont venues nous rendre visite avec chaque fois un thème et une histoire à la clé, pour le plus grand plaisir de tous les enfants. Passez de bonnes vacances et n'oubliez pas que Plaisir de lire vous accueille tous les jeudis de 17h à 19h (pendant les vacances). ■



TENNIS CLUB

Une belle année



Pour clore cette année sportive, le Tennis Club de Noyarey a organisé pour les enfants de l'école de tennis, une petite cérémonie de remise de récompenses. Il est important de noter tous les progrès réalisés par chaque enfant durant l'année et de les encourager à poursuivre leurs efforts dans l'apprentissage de la technique, du goût de l'effort et du respect de l'adversaire. Nous comptons cette année 55 adhérents et tous ont reçu un insigne depuis le mini tennis jusqu'à la raquette ou la balle verte. La grande majorité d'entre eux a participé également aux tournois internes en simple et en double, et tournois homologués. Des coupes et des médailles ont aussi été offertes aux finalistes et aux vainqueurs. Les personnes venues arbitrer les matchs sont grandement remerciées pour leur disponibilité.

Pour ce qui concerne les adultes, les tournois internes et homologués viennent de se terminer avec également une cérémonie de récompenses suivie par un barbecue. Merci pour votre présence à tous les adhérents et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année tennis. ■

Contact : Laurence Berger - <http://tcnoyarey.free.fr>

SEREINEMENT VÔTRE

La voie du yoga

Sereinement Votre a eu le plaisir de donner les cours à un public de tous niveaux, cette année encore. Des stages ont été proposés le samedi matin sur un enseignement précis, pour tous publics, afin de mieux cerner et expérimenter les moyens, à la fois très simples et "yogiques" de lutter contre la fatigue et le stress. Les cours reprendront dès septembre 2014, ouverts à tous et dans le respect de chacun. L'ambiance y est détendue et chaleureuse, tout à fait propice à l'atteinte de l'unité des énergies de bien être. Le yoga est la voie de l'équilibre physique, physiologique et émotionnel. A la fin de la séance chacun trouve la détente, la légèreté, plus de confiance et de paix... Toute la séance tend vers l'équilibre des contraires : inspire/expire ; mouvement/immobilité ; résistance/lâcher prise. Un chemin qui construit un pont entre l'extérieur et l'intérieur, le matériel et le spirituel, le physique et le psychologique. Cela tout en douceur, et avec joie.

Les Asanas allègent le mental, diminuent la tension artérielle et favorisent la détente. Ils permettent de produire des endomorphines, chassent la lourdeur et procurent des sensations de plaisir qui se vivent au niveau du corps et de l'esprit. Les tensions sont effacées, l'esprit devient plus clair, plus affûté, et le sommeil est favorisé. Une grande séance de relaxation clôture chaque cours, en musique. Relâcher les tensions, assouplir et tonifier notre corps, et cela, chacun à notre mesure, dans le respect des limites de chacun, trouver apaisement, clarté et joie, c'est cela la voie du yoga. ■

Contact : Marylène Frachet, tél. 04 76 53 86 39
marylene.frachet@orange.fr

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h-13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte : 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service local de solidarité : 04 76 70 87 50

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale : 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, Dr Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Christian RONSEAU

191 chemin du Diday

DP 1420026

Division parcellaire en vue de construire

Accordé le 09/06

Eric BOYAT

43 impasse des Glairons

DP 1420025

Clôture

Accordé le 09/06

Laurent BARROIL-BRUSSIN

34 place Victor JAT

DP 1420024

Extension de 16m²

Incomplet

Cécile TARANTINI et Mickael

MASCIAVE

98 rue François Jorquera

DP 1420023

Clôture

Accordé le 09/06

David GERONIMO

156 chemin de Pra-Paris

DP 1420022

Modification de façades

Accordé le 28/04

Gérard AERTS

95 rue de l'église

DP 1420021

Piscine

Accordé le 28/04

Robert BRET-DREVON

54 chemin de la Vigne

DP 1420020

Division parcellaire en vue de construire

Accordé le 28/04

BCB Benjamin BERARD

390 route du ruisset

DP 1420019

Clôture

Accordé le 21/03

David GERONIMO

156 chemin de Pra-Paris

DP 1420018

Clôture

Classé sans suite

Pierre JAMET

460 chemin du Mene

DP 1420015

prolongation d'un appentis

sur 44m²

Accordé le 09/06

PERMIS D'AMÉNAGER

Grenoble Aménagement Foncier

chemin des Bauches

PA 13 2 0003 M1

Suppression d'un lot, modification du lot 16 et création de 13 places de stationnement visiteurs

Accordé le 11/06

PERMIS DE CONSTRUIRE

Guillaume DELUNEL et Amélie REYSSET

119 rue François Jorquera

PC 1420014

Maison indiv. 93 m²

En cours d'instruction

Commune de Noyarey

321 route de la Vanne

PC 1420013

Salle Polyvalente

En cours d'instruction

Julien et Paul DEMAISON-MERMET

690 avenue Saint Jean

PC 1420012

Réhabilitation d'une grange en logement

En cours d'instruction

Bouygues Immobilier

Rue de l'Eyrard, Parc des Biches

PC 1420011

Construction de 52 logements collectifs

Refusé le 05/06

Didier POUTEIL-NOBLE et Cendrine BRET-DREVON

54 chemin des la Vigne

PC 1420010

Maison indiv. 88,56 m²

En cours d'instruction

Lionel MUGGEO et Cécile CATERINA

40 rue François Jorquera

PC 1420009

Maison indiv. 140 m² et 32m² de garage

En cours d'instruction

CALABRO

421 chemin des Bauches

PC 1420008

Maison indiv. 93,19 m²

Incomplet

Nathael PALOMBA

50 rue François Jorquera

PC 1420007

Maison indiv. 127,20 m²

Accordé le 28/05

Marc ZINGEARD

238 chemin du Diday

PC 1420006

Abri pour véhicules

Accordé le 28/05

Eva MIGUEL et Diego

SEGURA

64 rue François Jorquera

PC 1420005

Maison indiv. 126,65 m²

Accordé le 29/04

Julien et Paul DEMAISON-MERMET

690 avenue Saint Jean

PC 1420004

Réhabilitation d'une grange en maison indiv. 134m²

Demande annulée

SARL La Touvière

58 chemin du moulin

PC 1420003

Transformation d'une maison individuelle en 2 maisons jumelées et construction de 3 maisons groupées

Accordé le 29/04

Angélique GUEFIN

Chemin du Souillet

PC 1320014

Extension de maison indiv. 56m²

Accordé le 22/05

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 10 avril 2014,
Gianni, Teiva LUCATELLI

Le 4 mai 2014,
David, Sergiusz, Maurice
POISSONNIER

Le 16 mai 2014,
Nathan, Alain, Vincent
LAMÉRAT

MARIAGES

autorisés à publication

Le 3 mai 2014,
Charlotte LAMBERT
et Damien DARDENNES

Le 31 mai 2014,
Marie-Line CIOTTA
et Krzysztof GOZDZ

Le 7 juin 2014,
Nathalie BARBOSA
et Yanic LANGUILLE

DÉCÈS

Le 5 mai 2014,
Jeanne PERRET-GENTIL,
veuve GUISEPPELLI

Le 10 mai 2014
Léonie VERLINO

Le 22 mai 2014
Jean-François JOSSA

Le 31 mai 2014,
Alexandre BIANCIOTTO

www.noyarey.fr

► Des formulaires en ligne pour échanger avec les services

► Un portail famille dédié aux paiements du périscolaire

► Toute l'actualité municipale en ligne

► Toutes les manifestations associatives

Unis-Cité

recrute 2000 jeunes en Service Civique.
Toutes les dates et lieux d'inscription sur :
www.uniscite.fr

l'agenda des manifestations

DIMANCHE 13 JUILLET

Grand bal gratuit avec l'orchestre "Les Carlton's" dès 21h.
Feu d'artifice "La Marche des Etoiles" à partir de 22h30, Espace Charles de Gaulle à Noyarey.

VENDREDI 18 JUILLET

Sortie de l'APJNV au PAL.

MERCREDI 30 JUILLET

Pique-nique à l'Amicale Club.

DU 30 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE

Fermeture estivale de l'Amicale Club.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations de 17h à 19h, Espace Charles de Gaulle.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

"Jour de la Nuit", 6e édition.

Sortie Beaujolais de l'Amicale Club.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Fête du village – Place Victor Jat, le thème de cette année est "Esprit Carnaval" :

- 10h30 : grand défilé costumé
- 11h30 : apéritif gratuit offert par la Municipalité
- 13h repas champêtre avec une nouveauté : service assuré par les jeunes de l'APJNV.

L'après-midi démonstration de Capoeira ; animation musicale, etc... clôture par le traditionnel tiercé d'ânes. Une brochure spéciale fête du village sera distribuée à l'ensemble du village début septembre.

SAMEDI 4 OCTOBRE

Concours de belotte de l'Amicale Club.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

37 ans de l'Amicale Club. Fête au club.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Bourse aux jouets.

